

Consigne

en cas de sinistre



Donner l'alarme

- 1.- aux sapeurs-pompiers,
par bouton-poussoir - tél. N°0-118
- 2.- à la sécurité interne - tél. N° 1222



Evacuer

les lieux en conservant son calme



Attaquer

le foyer avec les moyens à disposition



Accueillir et orienter les sapeurs-pompiers